



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PLUS DE 300 000 PÊCHEURS EN HERBE AU QUÉBEC !

Québec, le 27 septembre 2018 – La Fondation de la faune du Québec est heureuse d’annoncer que depuis la création du programme *Pêche en herbe*, en 1997, plus de 300 000 jeunes ont été initiés à la pêche sportive. « C’est un véritable succès sur toute la ligne ! Des centaines d’organisations, de toutes les régions du Québec, ont participé à ce programme qui a permis d’initier des jeunes de 9 à 12 ans à la pratique de ce sport riche en expérience et en aventure. Que ce soit la Fédération québécoise des chasseurs et des pêcheurs, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique, la Fédération des pourvoiries du Québec, le Réseau ZEC, la Société des établissements de plein air du Québec, la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec ainsi que des municipalités, des écoles et des terrains de jeu, toutes ont contribué au succès de *Pêche en herbe* et nous tenons à les remercier », mentionne André Martin, président-directeur général de la Fondation de la faune du Québec.

La Fondation tient à profiter de l’occasion pour souligner la contribution des partenaires du programme que sont Canadian Tire et le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). « Leur implication indéfectible dans le programme permet d’offrir aux jeunes une expérience inoubliable en les outillant adéquatement afin qu’ils puissent continuer à pêcher. Sans le soutien de nos partenaires, *Pêche en herbe* n’aurait pas eu autant de succès », ajoute André Martin.

Pêche en herbe bénéficie également de l’appui de nombreux journalistes et chroniqueurs de la presse spécialisée, des hebdomadaires régionaux et d’animateurs d’émission portant sur la chasse et la pêche qui parlent régulièrement du programme dans leurs articles, chroniques ou émissions. Leurs interventions permettent au programme *Pêche en herbe* de rejoindre un plus grand nombre de personnes et contribuent ainsi à la formation d’une relève à la pêche.

Rappelons que le programme *Pêche en herbe* fournit du matériel (en été) ou une aide financière (en hiver) aux organisations désirant tenir une activité de pêche destinée aux jeunes de 9 à 12 ans. Ces organisations s’engagent à offrir aux jeunes une formation sur l’habitat du poisson, les techniques de pêche, les conseils de sécurité, la protection de l’environnement et l’éthique du pêcheur. Avec l’autorisation du MFFP, chaque jeune pêcheur reçoit un certificat *Pêche en herbe* qui lui tient lieu de permis de pêche jusqu’à ce qu’il atteigne l’âge de 18 ans.

- 30 -

La [Fondation de la faune du Québec](http://www.fondationdelafaune.qc.ca) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C’est grâce à la contribution de plus d’un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, de milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant ainsi un véritable mouvement faunique.

Source :

M^{me} Geneviève Lacroix
Coordonnatrice de projets
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 139
genevieve.lacroix@fondationdelafaune.qc.ca

Informations :

M^{me} Mylène Bergeron
Directrice des communications
et de la collecte de fonds
Fondation de la faune du Québec
418 644-7926, poste 135
418 575-5728
mylene.bergeron@fondationdelafaune.qc.ca



1175, avenue Lavigerie, bureau 420, Québec (Québec) G1V 4P1
Tél. : 418 644-7926 • Sans frais 1 877 639-0742 • Téléc. : 418 643-7655
Courriel : ffq@fondationdelafaune.qc.ca • Site Internet : www.fondationdelafaune.qc.ca